

DEPARTEMENT
DE LOIR-ET-CHER

**DELIBERATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 12 mars 2026

ARRONDISSEMENT
DE BLOIS

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION
PUBLIQUE TERRITORIALE

L'An deux mil vingt six le **12 mars à 14h30**, le Conseil d'Administration du Centre De Gestion s'est réuni au siège du Centre De Gestion, à LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR, au 3 Rue Franciade, sous la Présidence de Eric MARTELLIERE

Date de la convocation :

Nombre de membres en exercice : 26

10 février 2026

Membres présents :

Date de la réunion :

Titulaires : Joël DEBUIGNE, Nicole JEANTHEAU, Alain GOUTX, Jacques BOUVIER, Gérard CHOPIN, Christophe THORIN, Cécilia NAUCHE, Thierry BENOIST, Marie-Agnès FERET, Marie-Pierre BEAU

12 mars 2026

Titulaires excusés : Michèle GAUTHIER, Annick BARRÉ, Jean-Marc MORETTI, Claire GRANGER, Nelly ANTOINE, Vincent ROBIN, Jean-Michel DEZELU, Pascal HUGUET, Karine MICHOT, François FROMET, Corinne GARCIA

Suppléants : Philippe COLART, Jean-Claude CHADENAS

Suppléants excusés : Philippe AGULHON, Isabelle SOIRAT, Eric BARDET, José ABRUNHOSA, Christian SAUX, Stéphane LEDOUX, Odile SOULES

Pouvoirs :

Annick BARRÉ a donné pouvoir à Alain GOUTX
Jean-Michel DEZELU a donné pouvoir à Gérard CHOPIN
François FROMET a donné pouvoir à Eric MARTELLIERE
Corinne GARCIA a donné pouvoir à Marie-Agnès FERET
Michèle GAUTHIER a donné pouvoir à Nicole JEANTHEAU
Pascal HUGUET a donné pouvoir à Jacques BOUVIER
Karine MICHOT a donné pouvoir à Joël DEBUIGNE
Jean-Marc MORETTI a donné pouvoir à Thierry BENOIST

N°06.2026

Joël DEBUIGNE été désigné secrétaire de séance.

Objet de la délibération :

(Rapporteur : Eric MARTELLIERE, Président)

Finances

**Provisions pour risques et
charges – Reprise de
provisions- Exercice 2026**

M. Eric MARTELLIERE, le Président, rappelle aux membres du Conseil d'Administration le dispositif de provisions mis en place depuis l'année 2015. A ce titre, figure au budget 2025 un montant global de provisions de 952 912 € réparti de la façon suivante :

- provision de 189 912,00 € dédiée aux Fonctionnaires Momentanément Privés d'Emploi (FMPE),
- provision de 120 000 € dédiée aux remboursements des heures syndicales
- provision de 600 000,00 € dédiée aux travaux d'aménagement et de construction du bâtiment
- provision de 43 000,00 € dédiée à la consommation « financière » des comptes épargne temps (CET).

.../...

Pour cette année 2026, le Président propose de prévoir une reprise partielle de la provision dédiée aux Fonctionnaires Momentanément Privés d'Emploi (FMPE), à hauteur de 158 152,00 €, au vu de la fin de la prise en charge des FMPE du Conseil Départemental / site de Vars.

Il est alors procédé au vote :

Votant : 13

Pour : 13

Contre : 0

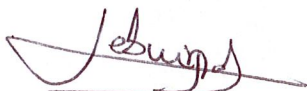
Au vu des éléments susvisés, les membres du Conseil d'Administration après en avoir délibéré et à l'unanimité décident :

- **d'approuver**, pour la construction budgétaire 2026, la procédure de reprise de provisions, comme présentée ci-dessus, pour un montant global de 158 152,00 €,

- **de dire** que cette prévision budgétaire sera utilisée et ajustée en fonction des décisions prises, en cours d'exercice, par les membres du Conseil d'Administration,

- **d'autoriser** le Président du Centre De Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher, ou son représentant, à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de cette délibération.

Le secrétaire de séance,



Joël DEBUIGNE

Fait et délibéré à La Chaussée-St-Victor,
Le 12 mars 2026

Le Président,



Eric MARTELLIERE

Publié ou notifié le : 20 Mars 2026
Exécutoire le : 20 Mars 2026

Le Président soussigné certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte

Le Président



Eric MARTELLIERE